

CONSEIL RÉGIONAL NORD-PAS-DE-CALAIS

Assemblée générale constitutive

Euralens

Vendredi 30 janvier 2009

Compte rendu de la réunion

Présents :

M. PERCHERON, Président du Conseil régional Nord – Pas-de-Calais
M. LOYRETTE, Président Directeur Général du Musée du Louvre
M. ALEXANDRE, Maire de Souchez, Président Association Vie Active
M. BAUDE, Maire de Méricourt
M. CARON, Conseiller Régional, Vice-Président Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Maire, Président de l'Association Bassin Minier Unesco
M. CORBISEZ, Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
M. DALONGEVILLE, Maire d'Hénin-Beaumont
M. DASSONVALLE, Vice-Président Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Maire de Wingles
M. DEFRANCQ, Vice-Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Maire de Dourges
M. DELCOURT, Maire de Lens, Président du Centre Hospitalier de Lens
M. DEPREZ, Président Chambre de Commerce et d'Industrie
M. DESJARDIN, Président de la Caisse des Dépôts et Consignations
M. DUPILET, Président du Conseil Général du Pas-de-Calais
M. DUQUESNOY, Vice-Président Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Maire d'Harnes
M. GOOLEN, Directeur Régional SNCF
M. JAKUBOSZCZAK, Maire de Benifontaine
M. KEMEL, Vice-Président Conseil Régional, Vice-Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Maire de Carvin
M. KRUSZKA, Vice-Président Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, Maire de Loison-sous-lens
M. KUCHEIDA, Président EPINORPA-SOGINORPA, Député du Pas-de-Calais, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Maire de Liévin
M. LEMAIRE, Maire de Bully les mines
M. MACIEJASZ, Maire de Libercourt
M. MAGNAVAL, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lens
M. MORZESKI, Président de l'Université de l'Artois
M. PERRAULT, Membre du CESR
Mme PETONNET, Sous-préfet
M. PILCH, Vice-Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Maire de Courrières
M. ROBITAIL, Maire d'Avion
M. ROLOS, Président Mission Bassin Minier, Maire de Sallaumines
M. SCOUARNEC, Directeur SNCF Nord
Me SPLINGARD, Présidente Comité Régional du Tourisme
M. VAIRON, Président d'A2L
M. VANCAILLE, Président Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
M. VENDEVILLE, Vice-Président Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin, Maire de Courcelles les lens
Me WATINE, Présidente Office de Tourisme de Lens
M. WERY, Président Syndicat Mixte des Transports en commun Lens-Liévin-Hénin-Carvin

Représentants :

M. YARD, Maire-Adjoint du Maire de Montigny en Gohelle
M. DORÉ, représentant du Racing Club de Lens
M. PARGNEAUX, représentant de l'Aire de Coopération Métropolitaine, Agence Lille Métropole

Excusés :

M. BERNARD, Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais
M. MOTTE, Maire de Beaucamps Ligny, Président du CESR

La séance est ouverte à 16 heures 05, sous la présidence de M. PERCHERON.

M. DELCOURT.- Madame le sous-préfet, Messieurs les présidents, Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, je souhaiterais prononcer quelques mots de bienvenue. Il est des manifestations auxquelles on aime participer. Nous sommes dans un cinéma et Dieu sait qu'il y a de grands réalisateurs français, je pense en particulier à Claude BERRI. Il est bien évident que c'est un événement pour lequel je me plais à ouvrir la séance.

Nous discutons avec Daniel PERCHERON de l'Apollo, ce mythique théâtre, salle de spectacle et cinéma. Je vous le demandais : Edith Piaf est-elle venue à l'Apollo ? Je sais que Mistinguett y est passée. Je passe pour ringard, à moins que ce ne soit de votre époque, mais j'en parle parce que vous connaissez.

(Rires.)

Je l'ai déjà observé à plusieurs reprises, il faut toujours un peu d'humour. Il y a suffisamment de tristesse ailleurs pour que nous soyons un peu heureux de participer à une réunion comme celle-ci. Et je me disais que, somme toute, si Edith Piaf avait été là, elle aurait soutenu Daniel PERCHERON avec sa chanson : « Tu me fais tourner la tête, Mon manège à moi c'est toi ».

En effet, bien des raisons me poussent à dire cela : le Louvre-Lens, Euralens, cher Julien, cher Jean-Pierre KUCHEIDA, les projets d'éco-cités et – je pense à Monsieur le président – le Racing club de Lens avec ses supporters. Quand le peuple se retrouve dans les tribunes de Bollaert, sous les clameurs de ce stade mythique, on oublie un peu les barrières protocolaires. Je me dis donc qu'il y a de quoi vivre une magnifique aventure, pour une équipe municipale. J'y associe les anciens et les nouveaux, qui sont restés très unis. Quelle belle aventure pour vous aussi, Madame le sous-préfet, pour ce premier poste ici à Lens, dans le Pas-de-Calais. C'est une joie de partager avec vous, en quelques heures, des projets tels que le Louvre-Lens et Euralens.

Je tiens également à dire à Henri LOYRETTE et à ses collaborateurs combien nous sommes heureux qu'ils soient avec nous ici. Cela montre qu'Euralens entretient une liaison directe et incontournable avec le Louvre-Lens. Nous parlons avec sérieux, avec vérité... J'ai bien sûr lu les déclarations de Dominique DUPILET, Daniel PERCHERON, Jean-Pierre KUCHEIDA, Catherine GENISSON et d'autres... Nous n'avons pas le temps de tous les citer. Notre préoccupation est grande. La crise est là, la crise est perfide et vicieuse. Nous ne savons pas où elle nous mènera, où elle emmènera la population qui souffre déjà beaucoup et depuis fort longtemps. En même temps, nous avons la possibilité de tenir des propos raisonnables et surtout bien encadrés, responsables, qui consistent à espérer pour notre région. Quand je parle de région, le Nord-Pas-de-Calais, je pense aussi aux agglomérations dans le cadre d'une union de projets. C'est ce que nous allons faire dans quelques instants. Mon cher président, vous comprenez bien que, malgré non pas une expérience certaine mais une certaine expérience d'homme politique qui remonte à quelques années, nous puissions à certains moments être émus, voire éprouvés, tant la tension est forte.

Car je me rends bien compte, devant ce parterre de personnalités et d'amis, que l'instant que nous vivons est historique. Or, les instants historiques ne permettent pas que nous perdions trop de temps en bavardage – ce qui pourrait être la réputation du maire de Lens, surtout lors de la cérémonie des vœux – et en conséquence, je passe avec grand plaisir la parole au président PERCHERON.

(Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT.- Merci, Monsieur le maire.

Concernant la forme, je prendrai une dernière fois quelques précautions. Je tiens à préciser que si la tribune est légèrement surélevée et pourrait donner l'impression que nous sommes de part et d'autre, ce n'est pas vrai. Certains aux fortes responsabilités ont reçu un petit papier les positionnant en qualité d'observateur. Il y a là des ajustements protocolaires à maîtriser mais n'en parlons plus. Nous sommes tous à égalité, de plain-pied, pour réussir ce petit miracle de cohabitation, de juxtaposition, pour mettre en place ce puzzle fragile qui s'appelle Euralens.

Je rappellerai les fondamentaux de ce projet. Comme Euralille, Euralens indique que la ville est tout de même importante. On va dire que c'est la dixième ou la douzième de France. Elle compte 500 000 habitants et dans l'agglomération lensoise, l'arrivée du plus grand musée du monde est accueillie avec le même sentiment du futur que l'arrivée du TGV et du tunnel à Lille par Pierre MAUROY. C'est la base.

Nous considérons qu'à partir de cette chance, de ce miracle, de ce prétexte pour certains, nous travaillons ensemble pour faire vivre une ville qui est la dixième ou la douzième de France. Elle est aussi, sinon plus, importante que Bordeaux, Montpellier, Nantes, Strasbourg ou Limoges. Tel est l'enjeu.

On le savait ? Non, vous ne le saviez pas vraiment. Mais si, on le savait ! Non et vous ne le saurez jamais tout à fait car Lens est composée de plusieurs villes : Avion (18 000 habitants), Méricourt, Sallaumines, Loison. Lens et Liévin, les deux villes centrales, sont de grandes villes mais elles sont aussi le noyau d'une très grande agglomération. C'est le but d'Euralens. Si nous ne sommes pas d'accord sur ce socle simple de raisonnement, alors nous ne pouvons pas avancer.

Je vous rappelle qu'il y a un précédent, l'extraction du charbon, et que dans le domaine culturel au sens large, ce précédent a donné naissance à un club de foot, le Racing club de Lens. Ce dernier a accueilli la coupe du monde et a été champion de France. Pourquoi ? Parce que nous étions à la hauteur d'une ville de 500 000 habitants dans le domaine sportif, ainsi que l'avaient voulu les houillères.

Nous discutons longuement avec Jean-Pierre, l'autre jour, et nous nous sommes aperçus que ces houillères monolithiques publiques, ces houillères nationales, étaient vraisemblablement une malchance pour l'arrondissement de Lens, qu'elles avaient figé l'avenir du territoire, même si elles avaient correctement traité la fin du charbon sur un plan social. Il n'empêche que tout indique que le bassin était plus vivant quand les compagnies privées, la concurrence, étaient côte à côte. C'est une des leçons que nous pouvons méditer.

La nationalisation n'a pas forcément été bénéfique à l'avenir du territoire. J'ajoute aussi que quand les houillères sont parties – je vous rappelle ce que démontre Bruno Bonduelle dans son livre passionnant – elles ont mis le bazar et n'ont rien laissé, ni capital, ni projet, ni bureau d'étude. Les Houillères ont mis la clef sous la porte et sont parties. Le patron des Houillères, séduisant, distingué, **M. DELVAUX***, est venu voir Monsieur le ministre pour lui dire : « Le stade Bollaert, c'est fini ! Nous en faisons un lieu de résidence pour les cadres. Je vous donne le stade Bollaert pour y faire du logement. » C'est ainsi qu'ont évolué les Houillères nationales lorsqu'elles ont décidé de baisser définitivement le rideau.

Euralens représente précisément le contraire. Nous sommes une grande ville et nous en prenons acte. Deuxièmement, le Louvre arrive. Henri LOYRETTE était là. C'est l'équipe la plus reconnue au monde. Le monde entier se dispute le Louvre, il faut le dire, et nous devons savoir si nous nous mettons en mouvement à cette occasion.

Si vous le voulez bien, je vais vous rappeler trois axes absolument fondamentaux, sachant qu'ils en appellent 10 autres. Premièrement, comme à Bilbao, on bouge. Comme à Bilbao, on structure. Non pas à partir d'un fleuve car, nous le savons, vous avez décidé de le faire à partir d'un tramway. Cela doit être le plus structurant possible, il faut que le tramway donne naissance à une véritable ville de 500 000 habitants. C'est un enjeu considérable mais vous avez déjà décidé cela et vous avez pratiquement obtenu une partie des financements. Comme à Bilbao, on refait la ville et comme on refait la ville dans un bassin minier, on refait d'abord les cités. En effet, malgré le problème quelque peu obsédant de la centralité, il ne faut pas hésiter à être au cœur de la réalité urbaine du bassin minier. On refait des cités, les éco-cités.

Enfin, comme à Bilbao où il fallait prendre en compte le port et le réinventer pour s'ouvrir sur le monde, nous considérons – et Bernard ROMAN vous dira que c'est un dossier qu'il a à cœur – qu'il faut nous ouvrir vers Lille. Tout le monde en parle depuis 40 ans et nous mettons désormais en place dans l'aire urbaine centrale, vers cette ville d'un million d'habitants, un transport en commun ultra-moderne, tel qu'il existe déjà à Singapour. Ce mode de transport conduit jusqu'au cœur de Lille et jusqu'au cœur ferroviaire ou à l'aéroport, qui ouvre sur l'Europe.

D'autre part, nous n'oublions pas – et c'est ce qu'il y a de plus difficile, M. MAGNAVAL – qu'à Bilbao, ils ont constaté qu'ils étaient rouillés et ils ont décidé de se tourner vers la recherche industrielle et appliquée. Ainsi, la recherche appliquée est passée de 0,6 % à 1,9 % de leur PIB en 10 ans. Cela signifie également – nous étions ce matin en Schéma régional de développement économique – que nous pouvons avoir l'obsession de la recherche, du développement, de l'économie, de la connaissance au sein de la deuxième ville de la Région et la douzième de France, l'agglomération de Lens. C'est aussi un enjeu considérable et qui ne se décrète pas.

Les statuts vont être proposés. Il faut les considérer, comme pour la forme de la salle, sans aucune hiérarchie. Ils doivent vous convenir. Les statuts sont à 1 000 lieux d'un enjeu de pouvoir. Lors de la journée commune, une esquisse de gouvernance a été demandée. Nous allons la mettre en place. Il faut qu'elle soit souple et qu'elle repose fondamentalement sur un consensus. Les statuts qui vont vous être présentés appellent le volontariat. Vous pouvez être candidats, toutes les villes peuvent être membres, fondatrices d'Euralens. Ces statuts doivent permettre de venir et de repartir.

Deux ou trois lignes semblent indiquer que nous allons pouvoir avancer. Premièrement, le Louvre nous propose – selon son fonctionnement – une première synergie un peu magique. Il nous invite à imaginer une exposition : le Louvre en sang et or. C'est-à-dire à prendre acte que nous avons côte à côte un stade populaire incomparable et un musée. Ce sera la première tentative de synthèse du site.

Deuxièmement, comment allons-nous avancer au plan culturel ? Mme PIETRAGALLA a accepté de venir en résidence à Sallaumines et le maire a accepté de l'accueillir. L'une des plus grandes danseuses qui soit, l'une des plus emblématiques, sera donc en résidence à Sallaumines. C'est cela aussi, Euralens.

Saumur accepte d'être chaque année dans le stade rénové couvert de Liévin, non pas uniquement pour le Cadre noir mais pour initier l'agglomération de Lens aux métiers du cheval, à la signalisation du cheval, à la beauté du cheval. Et ce, pendant une semaine par contractualisation. Cela vaut la peine et c'est important. Je reviens sur le classement de l'Unesco. Je l'ai déjà dit mais je ne céderai pas, sauf si je suis battu honnêtement dans un vote. Cela peut arriver. C'est rare mais cela peut arriver.

(Rires.)

Par conséquent, sur ce point, je souhaite que l'éclairement des terrils soit au cœur de la délimitation du périmètre Unesco, désormais « patrimoine mondial ». Le maire de Méricourt est candidat à l'éclairement de son terril, qui est d'ailleurs un terril de centre-ville, autour duquel sont toutes les cités lumières. Je crois qu'il y a là des possibilités.

Toujours dans le domaine d'Euralens. La villa Médicis de l'image, la plus performante au monde, qui se cache dans l'anonymat à Tourcoing, vient de réaliser une formidable exposition au Grand Palais. Il s'agissait de l'exposition de clôture de la présidence française de l'Europe. Le Fresnoy a accepté de décentraliser son activité cinémathèque, alors qu'elle est la seule institution à avoir le privilège d'en projeter tous les films. Le Fresnoy va donc s'installer à Arc-en-ciel, à Liévin.

Cela signifie, comme toujours, qu'Euralens vise pour chaque commune à déclencher des événements dont vous avez la paternité, que vous avez imaginés, que vous êtes capables de mettre en mouvement et en œuvre. Comme pour Euralille, ces projets sont susceptibles, sur 10 ans, d'attirer l'attention du marché dans tous les domaines, d'attirer l'attention des forces économiques et de faire que ce territoire, capital au sens de la nation, au sens de la région, vive toutes ses potentialités.

C'est cela, Euralens. Il n'y a pas de dictat ou de contrainte. Ceux qui viennent à Euralens arrivent avec leur projet, leur rêve, leur volonté et font ce qu'ils ont à faire. J'ajoute que dans le domaine économique – qui est le plus délicat, nous l'aborderons après les statuts – la première obligation est de réussir le campus logistique de Delta 3. Nous avons une station exceptionnelle de logistique, une plate-forme incomparable : Delta 3, qui connaît un grand succès. Elle va doubler de superficie mais ne sera pas au rendez-vous les 20 prochaines années, notamment avec l'arrivée de Marquion, si l'intelligence n'y est pas. L'intelligence logistique est donc l'un des enjeux que nous allons tout de suite prendre en compte et financer. Je sais que la Chambre de commerce a des moyens de financement et les fonds territoriaux sont là. Nous avons des moyens de financement. La SOGINORPA a des moyens de financement. Nous sommes donc en mesure de réaliser certains projets dans notre région.

Ce matin, lors de la discussion autour des schémas, on nous a dit que sur les 2 000 PME que nous voulons développer, aider et assister dans le Nord-Pas-de-Calais durant toute leur vie, y compris à l'international ou dans le domaine de la recherche, 150 avaient déjà déposé un projet. Sur ces 150 projets, 60 concernent les éco-industries. Je pense que, au pied du 11-19 notamment, le territoire doit s'orienter vers les éco-industries et s'insérer dans la politique très volontariste du Conseil régional. C'est cela, Euralens. Euralille a mis 10 ans à percer et pourtant, Pierre MAUROY et Bernard ROMAN conduisaient le projet. Cela n'a pas été facile. Il y avait également M. SUBILEAU et Bernard MASSET.

Bref, au mercato de l'intelligence territoriale, nous avons réalisé des transferts tout à fait intéressants. Je le dis. À bon entendeur, convergence et salut. Voilà l'esprit d'Euralens, avant d'évoquer les statuts. Je rappelle toujours la même chose : il n'y a aucune hiérarchie, vous venez sur la base du volontariat, nous mettons à votre disposition la matière grise minimale et maximale, et surtout, vous venez – élus, forces économiques et associations – pour faire ce que vous savez faire. Ce n'est pas à nous d'inventer ni de diriger. Vous venez pour faire ce que vous avez décidé.

Le titre est un peu magique. Savez-vous ce qu'a dit le président de la communauté d'à côté, Jean-Pierre CORBISEZ ? Il a dit : « La communauté d'Hénin-Carvin devrait financer le Louvre-Lens. » Il a même avancé un chiffre. Je n'en croyais pas mes oreilles ! Il a parlé de deux ou trois millions d'euros. Avez-vous entendu, M. DUPILET ?

M. DUPILET.- Non.

(Rires.)

M. LE PRESIDENT.- Pour Euralens, il était inimaginable il y a encore quelques mois d'entendre une telle ouverture.

M. DELCOURT.- Alain BACHUT* entend aussi nous en parler.

M. LE PRESIDENT.- Il va falloir commencer à se méfier ! Ses vertus viennent à notre rencontre. En tout cas, j'espère que vous êtes bien d'accord avec M. VANCAILLE. Je le répète, vous êtes bien la douzième ville de France. J'espère que vous êtes d'accord et que vous entrez dans Euralens avec cette conviction profonde.

Nous allons répondre aux demandes de précisions puis nous passerons aux statuts.

M. VANCAILLE.- Nous sommes la dixième, la onzième ou la douzième ville ?

M. LE PRESIDENT.- Cela dépend. Si on prend Lens et Douai en partie, la ville occupe le dixième rang avec 526 000 habitants. Si on réduit à Lens même, la ville est douzième. Mais si Douai venait avec ses observateurs – ce serait bien – nous serions bien dixième.

M. LEGRAND ou M. LOYRETTE ?

M. LOYRETTE.- Cette réunion est pour nous importante car elle conforte une sorte de credo, de profession de foi, qui a existé dès que nous nous sommes battus et dès que je me suis battu – Daniel PERCHERON se le rappelle – pour le choix de Lens. Nous sommes à Lens, à Liévin, à Sallaumines, à Sains-en-Gohelle, à Lorette... Cette restructuration, cette redynamisation du territoire est essentielle à ce projet. Nous n'avons pas choisi Lens parce que c'était un joli site impeccable pour l'implantation d'un Louvre isolé sur son terrain et sans considération pour ce qui l'entourait.

Nous sommes à Lens parce que c'est un territoire très particulier, dont nous savons qu'il a souffert de toutes les crises et de toutes les guerres, mais ce n'est pas la peine de le rappeler continuellement. Nous savons surtout qu'il manifeste un appétit culturel et économique. Les acteurs économiques sont d'ailleurs profondément engagés dans ce projet, qui est absolument stupéfiant.

C'est sans doute sur ce terrain, sur ces communes, que nous pouvons le mieux exercer notre raison d'être, en tant que grand musée national. C'est-à-dire un musée dont les compétences et le savoir-faire sont au service de l'ensemble de la nation. La redynamisation, la revitalisation de ce territoire, le rassemblement autour du projet Louvre-Lens de tous les acteurs – qui ne sont pas uniquement des acteurs culturels mais aussi des élus et des acteurs économiques – est quelque chose d'essentiel. Je suis donc très heureux. C'est pour moi une date importante, qui coïncide véritablement avec ce qui constitue le fond et l'essentiel de ce projet. Cher Daniel, c'est pour le Louvre un grand jour.

M. LE PRESIDENT.- Merci, M. LOYRETTE. Merci beaucoup ! Avez-vous quelques précisions à demander à M. LOYRETTE, si jamais ce dernier doit partir ? Oui, Gilles.

M. PARGNEAUX.- Monsieur le président. Je suis ici un messager de l'Aire métropolitaine urbaine. Comme vous le savez, cette grande aire métropolitaine urbaine regroupe trois millions d'habitants dans cette grande région Nord-Pas-de-Calais, présidée hier par ce père fondateur, Pierre MAUROY, et aujourd'hui par Martine AUBRY. Cette dernière a souhaité que je sois présent cet après-midi pour vous

indiquer que l'Aire métropolitaine urbaine désire être partie prenante d'Euralens. Non pas seulement pour apporter des financements - j'entendais le président encourager tous les financements potentiels pour faire vivre Euralens – mais aussi notre savoir-faire et notre volonté de regroupement. Bien évidemment, si vous en êtes d'accord, nous déciderons lors d'une prochaine séance l'adhésion de l'Aire métropolitaine urbaine à Euralens. C'est pour cela que je souhaitais prendre la parole.

M. LE PRESIDENT.- Avez-vous d'autres questions avant la présentation des statuts ? Nous y reviendrons peut-être après.

(M. LOYRETTE quitte la salle.)

M. LE PRESIDENT.- Nous poursuivons avec les statuts.

M. MASSET.- Monsieur le président, vous venez de rappeler la philosophie et l'esprit d'Euralens. Je demanderai dans un instant à Gilles PETTE de parler de deux aspects importants de l'association, à savoir son fonctionnement et ses moyens. Avant cela, je voudrais simplement rappeler que les statuts qui vous sont proposés aujourd'hui n'ont pas juste été concoctés par les services du Conseil régional. Ils ont déjà fait l'objet d'un échange important entre les différents partenaires. Évidemment, ils sont encore imparfaits. Il faut dire que le challenge était audacieux. Il s'agissait d'être au rendez-vous de ce 30 janvier, date fixée le 21 novembre dernier. C'est la raison pour laquelle il reste peut-être un certain nombre de précisions à apporter. Bien entendu, sur votre suggestion, nous prendrons note de tous les amendements qui seront proposés par les uns et par les autres.

Je demande maintenant à Gilles de nous présenter les aspects liés au fonctionnement et aux moyens de cette association.

(Projection d'un PowerPoint.)

M. PETTE.- Merci. Il me revient de faire une présentation synthétique, en quelques diapositives, des statuts. Comme vient de le préciser Bernard MASSET, la version définitive de ces statuts sera fixée à l'issue de notre réunion. Elle vous sera communiquée dans le courant de la semaine prochaine et vous permettra ensuite, dans vos instances respectives, de délibérer. En effet, notre association n'aura d'existence formelle qu'à partir du moment où chacun de ses membres en aura délibéré, ce qui explique le minimum de formalisme de cette Assemblée générale constitutive et, en même temps, son degré d'ouverture puisque toutes les améliorations sont encore possibles.

Je ne reviens pas sur le préambule, le président l'a évoqué. À partir du calendrier de l'histoire du Louvre-Lens – car Euralens est née autour du Louvre-Lens – et d'un certain nombre de projets que le président a rappelés, l'association va pouvoir se développer. Elle aura pour objectif de concevoir et de mener à bien ces projets.

Je vais aborder les articles 1 à 5. Chacun d'entre vous a pu se procurer à l'entrée de la salle une copie de ces statuts. Vous en trouverez le détail dans votre document. J'apporterai toutefois quelques précisions sur la durée de l'association. Nous avons considéré que vingt ans était le temps nécessaire à la conduite des projets. Ce laps de temps constitue une période convenable. Par ailleurs, le siège de l'association a été fixé en mairie de Lens, sur la proposition du maire.

L'association comporte deux volets principaux. D'une part, assurer la promotion du concept d'Euralens ainsi que des projets qui le composeront. D'autre part, préfigurer les modalités selon lesquelles seront conduits ultérieurement un certain nombre de projets. C'est l'association qui déterminera cela à partir de ses travaux.

Je poursuis avec les articles 6 à 7, concernant les membres de l'association. Trois catégories de membres ont été définies, dont les membres fondateurs. Ce sont vous tous qui êtes présents aujourd'hui. Les statuts ont également identifié un certain nombre de structures. Cependant, tous ceux qui sont invités aujourd'hui, qui ne figurent pas dans cette liste et qui ont manifesté par leur présence le désir d'adhérer en tant que fondateurs seront inscrits comme tels. Une petite nuance de siège, et donc de voix, dans l'Assemblée générale a été accordée au signataire du protocole d'accord qui a conduit à la création du Louvre-Lens. Bien évidemment, au fur et à mesure de la vie de l'association, des membres nous rejoindront. Ce seront les membres associés. De plus, comme toute association qui se respecte, Euralens aura ses membres d'honneur.

Concernant les ressources de l'association, je vais aborder en particulier l'article 8 et la question des cotisations. Une concertation – qu'a évoquée Bernard MASSET – a permis de considérer que 1 000 € de cotisation annuelle pour les personnes morales que vous représentez était un chiffre recevable. Pour les personnes physiques, nous avons proposé un montant de cotisation à 100 €. Ces ressources ne suffiront pas au fonctionnement de l'association. Toutefois, grâce à l'obtention de subventions, à l'apport de prestations faisant l'objet d'une convention, grâce à tout ce que la réglementation autorise, l'association devrait pouvoir trouver les moyens de son fonctionnement.

Je poursuis avec l'Assemblée générale. Elle comprend bien sûr tous les membres de l'association, que ce soit des membres fondateurs, des membres associés ou des membres d'honneur. Elle a pour vocation de définir les grandes orientations d'intervention de l'association. Elle vote le budget annuel et approuve tous les ans, comme toute association qui se respecte, les rapports d'activité du Conseil d'administration. Une distinction est faite sur le cas spécifique de l'Assemblée générale extraordinaire, dont la vocation est de penser structurellement le devenir de l'association. Elle est seule compétente dans ce domaine.

Le premier sous-ensemble de cette Assemblée générale sera le Conseil d'administration. Une première composition de 24 membres sera proposée tout à l'heure par Monsieur le président. Bien entendu, tous ceux qui souhaiteront faire partie du Conseil d'administration pourront s'exprimer à ce moment-là.

Il est apparu utile de traduire ce qui a été formulé lors de la réunion du 21 novembre dans cette salle, reprenant en cela le débat de la séance commune du Conseil régional du mois de septembre. Je rappelle donc que le président d'Euralens est le président du Conseil régional.

Le mandat des membres du Conseil d'administration est renouvelable. Il est fixé, comme traditionnellement, à une durée de trois ans. Les représentants de l'État n'ont pas souhaité formellement être membres de l'association. Telle est la pratique de l'État et Madame la préfète pourra tout à l'heure donner quelques précisions si elle le souhaite. Cela dit, les représentants de l'État seront associés à tous les travaux, qu'il s'agisse de l'Assemblée générale ou du Conseil d'administration.

Nous prévoyons deux réunions du Conseil d'administration minimum par an tandis qu'il n'y en aura qu'une pour l'Assemblée générale. Mais nous verrons que durant la première année, nous serons probablement amenés à en proposer davantage. Il ne s'agit ici que du minimum. Les pouvoirs du Conseil d'administration sont très larges mais limités et encadrés par les orientations données par l'Assemblée générale.

Concernant le bureau, qui est l'instance permanente exécutive du Conseil d'administration, nous proposons qu'il compte au moins 10 membres. Il appartiendra au Conseil d'administration de définir sa composition. Le bureau a pour vocation de mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration, qui devrait se réunir au

rythme d'une réunion par trimestre. Le président de l'association, qui est aussi celui du bureau, dispose d'un pouvoir exécutif fixé dans les statuts. Il a la possibilité, lorsqu'il est empêché, de déléguer son autorité à l'un des vice-présidents.

Enfin, l'article 17 précise la durée de l'exercice de l'association, qui se calcule sur l'année civile. Comme toute association, elle disposera d'un commissaire aux comptes. Elle a prévu les conditions de sa dissolution et tous les éléments qui ne seraient pas précisés dans les statuts que je vous présente actuellement seront repris et proposés par le Conseil d'administration dans un règlement intérieur. Règlement intérieur que l'Assemblée générale devra, dans un deuxième temps, approuver.

Voilà rapidement faite la présentation des statuts.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Nous pouvons donc discuter des statuts. Liberté d'adoption, niveau de cotisation... N'hésitez pas à intervenir. La cotisation est-elle trop chère ? Je rappelle qu'elle s'élève à 1 000 €. On ne baisse pas le montant ? La Caisse des dépôts ? Cette formidable vieille dame...

M. DESJARDINS.- Merci, Monsieur le président. Je suis le messager de la vieille dame. En effet, je voudrais m'exprimer au nom de la Caisse des dépôts pour souligner notre conviction et notre adhésion à ce projet, d'abord sur le plan culturel avec le projet de musée mais aussi, comme vous l'avez expliqué, sur le plan du développement économique et, plus largement, de l'attractivité du territoire.

Pourquoi la Caisse des dépôts s'intéresse-t-elle à ce projet ? D'abord, parce que cela rejoint toutes nos actions, nos convictions, que ce soit le développement du territoire, le développement économique ou, comme vous l'avez évoqué, le développement des transports durables. Évidemment, c'est un défi pour l'urbanisme dans cette ville de 500 000 habitants. Une ville tellement différente des autres et pour laquelle un important travail reste à réaliser !

La Caisse des dépôts se retrouve dans cet objectif. Nous sommes d'ailleurs déjà présents sur le territoire à travers les sociétés d'économie mixte : Delta 3, Ardévia... Nous sommes aussi présents à travers les immeubles de bureau que nous avons réalisés à Liévin, notamment le formidable bureau qui va bientôt donner un signal vertical – vous le confirmez – en bordure du Louvre. Il y a encore les projets de mécénat sur le musée même. Pour toutes ces raisons et avec cette conviction, je voudrais dire que la Caisse des dépôts souhaite adhérer à cette association.

M. LE PRESIDENT.- C'est extraordinaire ! Dites à M. DE ROMANET toute notre reconnaissance et que nous avons entendu la plaidoirie que vous avez menée en vue de cette adhésion. Très bien, la Caisse des dépôts est avec nous. Soyez rassurés ! Vous n'avez plus rien à craindre, du coup M. ALEXANDRE lève la main. Les petites communes sont touchées, sans la Caisse des dépôts...

M. ALEXANDRE.- Je vais demander aux actionnaires. Monsieur le président, vous avez expliqué que M. **GISCARD D'ESTAING** était le bienvenu dans la maison du maire. Par conséquent, la Caisse des dépôts a été déficitaire cette année... Modérément... Mais la ville de Souchez est correctement gérée, comme la Caisse des dépôts, et disons que nous souhaiterions adhérer mais comme membre fondateur. D'autre part, nous n'avons pas évoqué les sites touristiques, Notre Dame de Lorette, mais je sais que vous y êtes attaché. Ce ne peut donc être qu'un oubli. La ville de Souchez est donc candidate au titre des membres fondateurs.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr. Toute ville peut être candidate pour être membre fondateur. Si toutes les communes veulent venir, cela contribuera à la perfection d'Euralens. *A fortiori* celles qui vont porter un projet aussi ambitieux que le projet de mémoire de Souchez.

M. ALEXANDRE.- Nous avons... Euralens et Lorette.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr. Cela va de soi. Ce sont les projets d'accompagnement du Louvre-Lens.

M. BARBARET.- Les propos d'Henri LOYRETTE étaient très clairs mais nous allons être encore plus clairs. Naturellement, le Louvre souhaite très vivement adhérer à cette association. Il y a seulement un petit point technique à préciser. Le principe de spécialité d'un établissement tel que le nôtre signifie sans doute que les statuts devraient peut-être mentionner de manière plus explicite l'intervention du Louvre et l'association autour du Louvre. Quoi qu'il en soit, c'est avec un très grand enthousiasme que le Louvre adhère à cette association.

M. LE PRESIDENT.- Et le mécénat national du Louvre, voilà un horizon que nous fixons avec bienveillance !

M. CARON.- Je reviens sur la distinction entre membres fondateurs et associés. Je ne parle pas en mon nom personnel mais en tant que président de l'association du bassin minier Unesco. Euralens ayant une large portée sur le territoire, la démarche Unesco sur le changement urbain est impactée. La question que je me pose est la suivante. Il serait intéressant que BMU participe au concept mais je ne mesure pas bien si ce serait plutôt en tant que membre associé ou fondateur ?

M. LE PRESIDENT.- Comme vous le souhaitez.

M. CARON.- Quelle est la différence ? D'un côté, on paie un peu et de l'autre, beaucoup. C'est cela ?

M. LE PRESIDENT.- Comme vous le souhaitez ! Euralens s'inscrit totalement dans l'ambition exceptionnelle d'être classé au bassin minier. C'est en fonction de l'inscription d'Euralens dans le projet global de l'ensemble du bassin minier que vous choisissez votre statut. Quoi qu'il en soit, cela représente un atout considérable que les deux démarches soient liées. C'est un atout considérable !

M. CARON.- Cela me paraît fondateur. Je pose donc notre candidature pour l'association en tant que membre fondateur.

M. LE PRESIDENT.- Si nous sommes classés, une autre histoire s'ouvre pour nous en termes d'attractivité des territoires.

Avion sera-t-elle ville fondatrice, avec le stade François Blin ?

M. ROBITAIL.- Acquiescement

M. LE PRESIDENT.- Oui. Très bien. Il y a aussi des projets culturels et économiques. Attention, ce n'est pas une monnaie d'échange ! Nous ne ferons pas le travail des agglomérations.

Monsieur BAUDE ?

M. BAUDE.- Nous posons également notre candidature. Une chose est sans doute très intéressante aujourd'hui. C'est confronter dans nos villes nos besoins de mutualiser des moyens et de donner une clarté d'ensemble. Je prends un exemple. Chaque ville a sa spécificité. Nous avons un terroir qui rayonne, qui est au cœur d'une cité chemineau, d'une cité minière et qui a un passé rural. Il y a des choses à valoriser. Sur ce territoire évolutif, le bassin minier accueille la rencontre de toutes les expériences professionnelles et familiales qui ont fait et continuent de faire le territoire. Qu'il s'agisse de questions culturelles ou de relever le défi d'un éco-quartier sur le développement durable, il me paraît évident que chaque expérience est intéressante mais qu'une seule ne suffit pas. Il est vraiment important de mutualiser, de donner une synergie.

M. LE PRESIDENT.- Oui. Par exemple, la région peut favoriser les activités culturelles pour un site historique comme la Cité du Maroc, qui a mis en place une coopération décentralisée avec Safi, dont la tradition de poterie est ancestrale. C'est un surplus d'identité passionnante, d'autant plus que vous avez accueilli des artistes en résidence. La Cité du Maroc n'est donc plus une cité minière traditionnelle. Elle s'est ennoblie. Voilà, je crois, le but d'Euralens. C'est aussi d'ouvrir des perspectives.

Je vous rappelle ce que nous a dit Henri LOYRETTE, qui a enrichi notre projet. Dans sa capacité d'exposer le génie et la marque de l'humanité, le Louvre prend en compte une vaste période, qui s'étend de -3300 à 1850. Le charbon commence en 1851 et c'est une autre histoire qui commence. Nous, le Louvre, nous sentons partie prenante de toute la chronologie et même de la mémoire du métal, sur le site de Metaleurop. Cela a sa place dans le cadre des réflexions d'Euralens. Nous sommes bien d'accord.

Un intervenant.- Excusez-moi. Afin que nous puissions correctement prendre note des souhaits, pouvez-vous vous présenter ? Merci.

M. DEFRANCQ.- Patrick DEFRANCQ, maire de Dourges. La commune souhaite être membre fondateur de cette association. Vous avez rappelé tout à l'heure l'intelligence logistique qui doit émerger sur la plate-forme Delta 3, située sur notre territoire.

J'ajouterai qu'il y a encore la friche Sainte Henriette. Elle représente aussi un enjeu, un éco-quartier qui pourrait être développé, notamment sur ce terroir qui a cette forme tout à fait caractéristique, pyramidale. J'ose le dire en référence au Louvre. Je rappelle également la cité Bruno, qui est l'une des premières cités-jardins. Son architecture a permis de dessiner l'ensemble des cités-jardins minières de la région.

M. LE PRESIDENT.- Oui, les éco-cités, voire les éco-quartiers comme celui-là – j'espère que monsieur nous apportera des précisions – seront au cœur de la démarche non pas de rénovation mais d'identité urbaine d'Euralens. Cela semble capital. C'est l'un des domaines où les Verts peuvent apporter le plus de valeur ajoutée dans un cadre global, avec des financements spécifiques qui vont au-delà des mécanismes traditionnels. La propriété du patrimoine minier nous amène à une autre étape : après la rénovation, bien faite et qui continue, l'imagination est une manière de transcender l'habitat minier.

M. KUCHEIDA.- Un éco-quartier : qu'est-ce que cela veut dire ? Quand cette idée a été lancée, c'était un grand point d'interrogation. Aujourd'hui, tout le monde éprouve un intérêt ne serait-ce que pour l'éco-emballage. L'éco-quartier – après avoir vérifié quelques notions – consiste d'abord à prendre en compte la vie des habitants dans leur logement et à faire en sorte que ce logement soit de qualité à l'intérieur. Cela implique de notre part un maximum d'économies d'énergie dans le contexte que vous connaissez. Au-delà, naturellement, il s'agit d'essayer de connecter le logement à toutes les énergies renouvelables. Cela correspond bien au terme « éco ».

Par ailleurs, l'objectif est de permettre à l'ensemble des logements de cette cité d'être branchés sur les systèmes d'information les plus performants qui, souvent, font défaut ou sont sous-estimés. Les besoins existent bel et bien dans les cités minières mais on a tendance à l'oublier. Par conséquent, la démarche n'est pas forcément faite pour le câble ou la fibre optique. Et il y aurait quantité de sujets comme celui-là à traiter.

L'enjeu est aussi de permettre à une cité de maintenir ses habitudes telles qu'elles existaient hier ou avant-hier. Je pense notamment à l'importance de se rassembler, c'est-à-dire donner aux gens les moyens de se réunir. Il est donc

indispensable d'avoir dans chacune de ces cités une salle polyvalente, par exemple, où les gens peuvent se concerter et parler. Parler règle tellement de difficultés !

D'autre part, l'aménagement de ces cités doit se faire avec l'ensemble des habitants, contrairement à ce qui a été fait jusqu'à présent. Il doit prendre en compte les nouvelles techniques. Je pense notamment qu'il serait intéressant d'introduire dans nos éco-cités des voiries permettant à la voiture, au piéton et au vélo de vivre en harmonie, de vivre ensemble. Cela commence à se développer dans certaines villes d'Europe. Il y a même une ou deux expériences en France. Nous pourrions en profiter pour aller beaucoup plus loin dans ce genre de domaine.

C'est cet ensemble d'éléments qu'il faut, petit à petit, mettre en place sur l'ensemble du bassin minier en essayant de préserver, là où c'est intéressant, l'architecture de ces cités. Nous souhaitons en effet rester dans le cadre qui est le nôtre, celui de l'Unesco, et dans le cadre qui a été défini à un certain moment avec la Mission bassin minier. Voilà globalement le concept d'éco-cité. Il y a sans doute encore beaucoup d'autres choses à ajouter, ce n'est qu'une base de départ.

M. LE PRESIDENT.- Très bien.

M. ALEXANDRE.- Monsieur le président, je reviens sur la possibilité d'être membre associé. Des associations de personnes handicapées souhaiteraient adhérer à Euralens. Elles pourraient l'être, d'après les statuts, au titre de l'article 6, deuxième paragraphe. Si je ne me suis pas trompé, c'est bien cela ? À ce titre, les associations sont candidates en tant que membres associés.

M. LE PRESIDENT.- Gilbert ?

M. ROLOS.- Monsieur le président, vous seriez étonné que la Ville de Sallaumines ne pose pas sa candidature pour faire partie des membres fondateurs dans la mesure où elle a un riche passé culturel, qu'elle essaie de perpétuer. Je présenterai cette candidature au Conseil municipal et il se peut que je ne sois pas tout seul à voter en sa faveur.

M. LE PRESIDENT.- Cela n'est jamais arrivé.

M. PILCH.- Monsieur le président, la Ville de Courrières souhaite bien sûr apporter sa modeste contribution à cette magnifique aventure et être candidate à un partenariat Euralens.

M. LE PRESIDENT.- Cela va finir par ne former qu'une seule file !

Me SPLINGARD.- Je suis présidente du Comité régional du tourisme. Il me semble, Monsieur le président, que nous devons être associés à cette aventure, que ce soit en tant que membre fondateur ou associé. Considérez que la première filière de développement touristique est le tourisme patrimonial et culturel. Jean-Marie ALEXANDRE a d'ailleurs fait allusion aux sites touristiques de mémoire. Nous travaillons aussi avec le Louvre. Nous sommes chargés de la promotion du territoire, ici comme à l'étranger. Il me semble que d'une manière ou d'une autre, nous devons être associés.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr. Je ne vais pas monopoliser la parole mais j'aimerais ajouter une précision. Concernant l'attractivité du territoire, nous allons être obligés d'inventer un nouveau métier pour l'agglomération lensoise. Cela paraît d'autant plus nécessaire que, les militaires s'appêtant à quitter la citadelle d'Arras, il semblerait que les pays du Golfe – avec leurs capitaux – s'intéressent à la citadelle pour y bâtir un pôle d'hôtellerie de luxe. Cela s'inscrit dans la perspective du projet Louvre-Lens.

Le territoire a donc intérêt à développer un certain égoïsme, ce qui ne veut pas dire qu'il ne se réjouit pas des frissons qui le parcourent. Mais que nous ne pouvons pas considérer que les retombées du Louvre-Lens se feront d'abord à l'extérieur de l'agglomération lensoise. C'est un enjeu qui, sans poujadisme aucun, doit être présent à notre esprit. Il est important que vous le voyiez pour Mineurs du monde, Chemins de mémoire et tous les projets que nous avons ne serait-ce qu'esquissés tout à l'heure. C'est la densité des projets.

M. PETTE.- Si Monsieur le président le permet, j'apporterai une petite précision car la question est revenue à plusieurs reprises. Il n'y a pas de différence entre les membres fondateurs et les membres associés. La seule distinction est que les membres fondateurs sont ici présents tandis que les membres associés nous rejoindront plus tard. Les droits sont les mêmes.

M. ROMAN.- Monsieur le président, vous avez souligné la nécessité d'inventer, de capter tout l'intérêt de l'arrivée du Louvre à Lens. Je voudrais simplement apporter un petit témoignage supplémentaire parce qu'on oublie vite les choses.

Euralille a germé dans l'idée de son père, Pierre MAUROY, au milieu des années 1980, en même temps que Lille défendait sa candidature pour le passage du TGV Nord. Pourquoi revenir sur cette histoire ? Parce qu'il n'était pas évident, à l'époque, que Lille deviendrait une grande capitale régionale. En effet, il avait été envisagé que le TGV passe par Amiens et la bataille entre les deux villes a été arbitrée au tout dernier moment, 49 à 51. Cette bataille a été gagnée par Lille et si elle ne l'avait pas été, Lille serait aujourd'hui dans la banlieue de Londres, Bruxelles ou Paris. Nous n'aurions pas de grande capitale régionale au cœur du Nord-Pas-de-Calais. Ce n'était donc pas acquis.

Mais ce qui n'était pas acquis il y a 20 ans a donné aujourd'hui une grande métropole régionale d'équilibre, qui est le cœur de la région. Je suis convaincu que Lens – quand je dis Lens, j'englobe l'ensemble de l'agglomération, cette douzième ville de France que vous évoquiez – peut devenir dans cinq, 10 ou 20 ans, avec l'opportunité de l'arrivée du grand musée du Louvre, un deuxième cœur qui bat, qui se développe et qui croit en l'avenir.

Je voudrais donner un seul témoignage. J'ai travaillé sur le projet Euralille aux côtés de Pierre MAUROY, avec Bernard MASSET et d'autres ; avec Jean-Paul BAIETTO dans un premier temps, puis avec un formidable aménageur d'avenir qui est M. SUBILEAU. Je peux affirmer une chose : j'ai beaucoup plus appris que je n'ai apporté à Euralille et si je le dis, c'est parce qu'il ne faut pas hésiter à faire appel à tous les talents du monde pour inventer l'avenir.

À cette époque, nous avons pensé qu'il faudrait un hôtel. Nous avons donc contacté toutes les enseignes de quatre étoiles. J'ai participé à ces réunions et je me souviens que toutes nous ont répondu : « Un quatre étoiles à Lille ? Vous plaisantez, cela ne marchera jamais ! » Quand nous avons contacté la SNCF – je m'excuse auprès de son directeur régional, qui n'était pas en poste à l'époque – pour construire un parking dans la gare TGV, le directeur nous avait répondu lui aussi : « Vous plaisantez, il n'y aura jamais personne dans ce parking ! » Or, aujourd'hui, on a du mal à y trouver une place. D'ailleurs, nous avons bien fait de le construire et de le payer car ce qu'il nous rapporte aujourd'hui en redevance nous permet largement de l'amortir, du moins au sein de la Communauté urbaine de Lille.

N'ayons pas peur de faire appel à tous les grands architectes, à tous les grands aménageurs, à tous les grands inventeurs d'avenir pour qu'ils nous montrent – au-delà de nos idées et de notre volonté de construire – ce qu'ils peuvent nous apporter. Nous

pourrons ainsi puiser tout ce qui nous permettra d'inventer l'avenir. Voilà le petit témoignage que je voulais apporter car je crois à ce projet.

Nous sommes même plus avancés ici, aujourd'hui, que le jour où nous nous sommes retrouvés avec Pierre MAUROY, dans son bureau, et qu'il a évoqué cette idée : « Il y a des parkings de terre battue pleins de boue où vont se garer tous ceux qui ne savent pas où trouver une place à Lille. Il y a un TGV dans l'air... S'il s'arrêtait à Lille et que nous construisions, à la place de ce parking, un grand centre international d'affaires, nous permettrions à la ville de se développer. » Nous étions en 1986 ou 1987. L'un des vice-présidents de la Région, en charge des transports, nous avait dit alors : « La SNCF pense que cela coûte cher. Elle va nous demander 600 ou 700 millions de francs. Je suis prêt à dire oui. » Il s'appelait Daniel PERCHERON. Il était déjà partie prenante dans ce premier projet alors il n'y a pas de raison pour que le deuxième ne réussisse pas !

(Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT.- C'était le prix de sept kilomètres d'autoroute ! Pour sept kilomètres d'autoroute, nous avons le croisement des TGV. Ce n'était pas très cher pour la Région. Je le dis à M. DORÉ : nous allons voir si nous pouvons faire venir Franck RIBERY, à l'occasion. Ne pas hésiter à faire appel à tous les talents au moment...

M. DORÉ.- Si Franck RIBERY est d'accord.

M. LE PRESIDENT.- Vous avez compris, nous allons nous cotiser pour que, de temps en temps, il y ait un super joueur en Racing club.

M. CORBISEZ.- Merci de me donner la parole, Monsieur le président. On sait que les paroles qui représentent la Région sont parfois plus protectrices qu'un gilet pare-balles. D'autant plus que tout à l'heure, il fallait un peu augmenter la mise sur le tapis vert. Je dis cela avec beaucoup d'humour. Je crois qu'il est important que l'ensemble des agglomérations de l'arc sud soient présentes sur ce grand projet car nous sentons bien qu'Euralens aura un rayonnement très large.

(M. DUPILET quitte la salle.)

De plus, les projets d'agglomération – que ce soit le parc des Iles ou même toutes ces zones ouvertes plus ou moins naturelles qu'a pu créer l'épopée minière – auront un lien direct avec Euralens.

Je crois également beaucoup aux projets de METALEUROP. Cela correspond à l'histoire de ce territoire mais aussi à un lien géographique avec le Douaisis. À partir du moment où le potentiel touristique sera aussi fort avec la métropole lilloise, je crois que Douai entretiendra un lien important avec Euralens.

Je ne parlerai pas d'Oignies parce que sinon, toutes les communes d'agglomération viendront y adhérer. Toutefois, l'importance des agglomérations autour de ce projet doit montrer que désormais, nous faisons bien partie d'un arc sud. L'arc métropolitain n'est pas un vain mot mais une vraie réalité géographique et surtout politique.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Le directeur régional de la SNCF, M. GOOLEN.

M. GOOLEN.- Je voudrais répondre à l'humour de Bernard ROMAN, que je connais depuis le lycée. Vous voyez, je suis habitué. Je voulais simplement vous confirmer que la SNCF ne fera pas deux fois la même erreur. Elle sera donc candidate en tant que membre fondateur d'Euralens. Vous en avez parlé, je pense que le train aura aussi une grande importance dans ce projet.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr.

M. PERRAULT.- Je représente ici le CESR, le Comité économique, social et régional. Comme je l'ai déjà exprimé lors d'un certain nombre d'initiatives prises notamment par le maire de Lens – qui a d'ailleurs présenté tous les projets autour de la ville et de l'agglomération de demain – le CESR a décidé de suivre attentivement l'implantation du Louvre-Lens en me chargeant d'une mission. Bien entendu, cela est structurant par rapport à Euralens. Je vous informe que le bureau du CESR a décidé d'être membre fondateur d'Euralens aux côtés du Conseil régional.

M. LE PRESIDENT.- Merci, Philippe. La gare de l'agglomération, le nœud ferroviaire, Libercourt.

M. MACIEJASZ .- Je suis le maire de Libercourt, petite ville ouvrière aux portes du nord, à un quart d'heure de train de Lille Métropole, de Lens et d'Arras. Notre petite ville souhaite, aux côtés de son président, participer à l'essor de ce territoire avec ses modestes contributions.

M. DELCOURT.- Monsieur le président, m'étant entretenu avec Dominique DEROUBAIX de l'ARH avant son départ, nous avons décidé de considérer que dans le cadre de la discussion sur les transformations des ARH en ARS, il fallait que l'hôpital tienne sa place dans l'aménagement du territoire. Nous profitons ainsi du troisième paragraphe concernant les collectivités et autres acteurs qui veulent adhérer, c'est-à-dire les autres acteurs du territoire susceptibles d'être impliqués dans des projets.

Compte tenu des réflexions que nous allons avoir ensemble sur l'aménagement sanitaire, social et hospitalier, il nous semble précautionneux de placer l'hôpital parmi les membres fondateurs d'Euralens. Je crois que je serai suivi par d'autres. Étant président du Conseil d'administration du centre hospitalier de Lens, nous discuterons de cela lors de nos prochaines délibérations.

M. LE PRESIDENT.- C'est un aspect important d'Euralens : l'hospitalisation publique à la française et la hiérarchie de plus en plus étatisée qui va dominer le système de soin. Il y a aussi la Sécurité sociale minière, que nous pourrions consulter et qui a, à travers le classement Unesco, à travers sa manière de fonctionner unique en France, à travers sa modernité, la possibilité de nous aider à faire décoller certains projets d'Euralens.

M. KUCHEIDA.- Monsieur le président, je vais poursuivre dans ce sens. Trois entités veulent faire partie de ce projet. Premièrement, pour continuer dans le domaine de la santé, il y a l'association hospitalière nord artois cliniques, dont la structuration l'identifie totalement au bassin minier. Tout l'arc sud du bassin minier est concerné par l'Ahnac.

Deuxièmement, je ne l'ai pas dit tout à l'heure car cela va de soi, il y a (*inaudible**). Enfin, l'association des communes minières du Nord-Pas-de-Calais. Historiquement, c'est l'un des éléments les plus importants car l'ensemble des maires du bassin minier s'y retrouve.

M. LE PRESIDENT.- Évidemment. D'autres personnes souhaitent-elles s'exprimer sur les statuts proprement dits ou les adhésions volontaires ?

Me WATINE.- Je suis présidente de l'Office de tourisme et du patrimoine de l'agglomération de LENS-LIEVIN. Inutile de préciser que je suis tout à fait partante !

M. LE PRESIDENT.- Oui, Catherine.

Me GENISSON.- L'initiative qui a été évoquée par le maire de Lens et Jean-Pierre KUCHEIDA concernant l'arrivée de la communauté hospitalière dans le projet d'Euralens nous semble tout à fait importante et fondamentale.

Par ailleurs, je me posais la question, Monsieur le président, de savoir si les équipements culturels importants de ce territoire devaient poser leur candidature pour être membres associés. Ils ne seront peut-être pas membres fondateurs mais membres associés. Je pense par exemple à notre commune. Je me pose cette question et je me dis : pourquoi pas ? Ce peut être un signe fort.

D'autre part, vous avez évoqué tout à l'heure, parmi les grands projets culturels qui avaient irrigué ce territoire, la résidence de Marie-Claude PIETRAGALLA. Je sais qu'elle fait des yeux de Chimène à Sallaumines. Rappelons que c'est cette ville qui l'a accueillie pour créer le spectacle *Condition humaine*. Spectacle qui a participé à la commémoration de la catastrophe de Courrières. D'ailleurs, l'un des danseurs de l'école de danse de Sallaumines fait maintenant partie de la troupe de Marie-Claude PIETRAGALLA. Mais je ne voudrais pas rendre jaloux le maire de Lens car si Marie-Claude a des yeux de Chimène pour le maire de Sallaumines, elle fait aussi les yeux doux au maire de Lens. Je pense bien évidemment que Lens doit trouver toute sa place dans l'accueil de cette personnalité.

M. LE PRESIDENT.- M. ALEXANDRE ?

M. ALEXANDRE.- Monsieur le président, dans cet ensemble, quelle est la place des acteurs tels que les entreprises commerciales ou artisanales et les banques ?

M. LE PRESIDENT.- Nous allons le décider. Nous allons en discuter avec les représentants consulaires, à l'échelle régionale comme à l'échelle de l'agglomération. Ensuite, il nous faudra ajuster. Nous verrons si cette structure, qui semble aujourd'hui pleine de promesses, de bonne volonté et d'avenir, tient solidement. Nous verrons comment les acteurs pourront faire ce qu'ils savent faire sans empiéter les uns sur les autres et sans entraîner de confusions. Par exemple, les grandes institutions culturelles ont leur place ici. Toutefois, si la communauté d'agglomération prend la compétence culturelle, n'y a-t-il pas confusion des genres ? Il faut examiner tout cela tranquillement.

L'objectif d'Euralens, soit au travers de dialogues privilégiés, soit au travers d'une contractualisation que nous formaliserons, est d'intéresser les acteurs économiques. Bernard ROMAN vous l'a raconté : il y avait de la boue, un parking informe et une hypothétique ligne de TGV. C'est de cela qu'est née l'idée d'un quartier d'affaires mais ce sont les acteurs économiques qui l'ont fait.

Avec Euralens, nous partons de tellement loin qu'il faut s'inscrire totalement dans cette logique. Nous faisons ce que nous savons faire, ce qui dépend de nous. Nous voulons faire naître – sans empiéter sur les pouvoirs et les prérogatives de qui que ce soit – une véritable agglomération qui sera la dixième ou la douzième de France. En conséquence, nous attendons, nous sollicitons, nous provoquons le marché des forces économiques pour que le territoire trouve sa pleine vérité.

Reprenons l'indice 100 d'activité économique privée basique. Je vous rappelle que l'économie de marché dans un arrondissement en France est en moyenne de 100. Lille est à 108, il existe donc un écart considérable par rapport à la moyenne nationale. La ville de Lens, quant à elle, était à 42 il y a trois ans. Nous partons du fin fond de la conversion minière ! Ce n'est pas pour rien qu'il y avait 12 000 mineurs à Liévin en 1964 et qu'il n'y en a plus eu un seul en 1980. Quelles sont les villes de 30 000 habitants qui ont vu 12 000 emplois disparaître ? Il n'y en a aucune ! C'est cela, aussi, la réalité d'Euralens. À nous de trouver la bonne distance avec le milieu économique de façon nouvelle, originale et consensuelle. C'est une priorité.

M. VAIRON.- Je suis le président de l'association des amis du Louvre-Lens, candidate enthousiaste à la fondation d'Euralens et à la participation au projet.

M. LE PRESIDENT.- Jean-François et d'autres élus sont là pour en témoigner, n'oubliez pas ce qu'Euralens peut nous apporter. Prenez cela avec précaution mais je crois qu'Euralens peut nous apporter une nouvelle culture du débat. Nous avons eu une culture du débat vertical, née des houillères et du mouvement ouvrier. La démocratie participative, la culture du débat, la culture de l'échange et ses transversalités peuvent en partie naître d'Euralens. Les associations ont d'ailleurs un grand rôle à jouer à ce niveau et cela nous intéresse énormément.

Je donne la parole à M. DEPREZ, au nom du milieu économique et du mécénat.

M. DEPREZ.- Je tiens à assurer que les Chambres de commerce sont présentes dans ce projet. Je suis arrivé un peu en retard et je m'en excuse. Nous étions ce matin en Schéma régional de développement économique et nous avons vu l'intérêt d'allier les acteurs de la vie publique pour donner une cohérence à la politique commune en région, qui est un facteur majeur de développement économique. Je pense que cette association, Euralens, sera aussi un facteur tout à fait positif pour le démarrage du projet Louvre-Lens. Associer les collectivités territoriales au niveau politique et les acteurs de la vie économique régionale et locale, cela ne peut aller que dans le bon sens, faire émerger les projets, attirer les investisseurs et contribuer à la sensibilisation des entreprises locales et régionales au mécénat du Louvre-Lens.

Un projet tel que celui du Louvre-Lens est très important en situation de crise comme aujourd'hui. Voilà un projet anti-crise par excellence, qui nous porte vers l'avenir. Il s'inscrit dans l'orientation que nous avons souhaité prendre ce matin, à savoir une meilleure autonomisation de notre économie régionale. Il s'agit de moins dépendre des grands donneurs d'ordres, comme c'était le cas auparavant, et de créer nos propres outils, nos propres produits, dans notre région et à Lens plus particulièrement. Le Louvre-Lens fait partie de cette stratégie de développement de produits propres.

Nous serons présents au niveau de la Chambre de commerce régionale et de la Chambre de commerce locale, qui est déjà en train d'animer les commissions des entrepreneurs en vue de mettre en place des stratégies d'accompagnement de ce projet. Nous serons donc à vos côtés pour relever ce défi exaltant. Bravo à la Région, à M. PERCHERON et à Monsieur le maire, entre autres, d'avoir eu la pugnacité nécessaire à la réalisation de ce projet.

M. LE PRESIDENT.- Et le président de l'agglomération ? Je suis sûr qu'il meurt d'envie de participer !

M. VANCAILLE.- J'aimerais simplement insister sur notre souci de s'ouvrir aux autres, de travailler ensemble, de regarder vers la métropole lilloise, ce qui n'est pas toujours évident. C'est nouveau pour nous, il faut le savoir, car si nous nous reportons 10 ans en arrière, le contexte était tout autre. Nous n'allons pas réécrire le film mais il y a bien des nouvelles choses à mettre en place, avec une répartition politique qu'il va falloir décider entre nous. La répartition des pouvoirs est donc en train de s'organiser. C'est le maire de Sains-en-Gohelle qui est président du Syndicat mixte des transports. Il y a 10 ans, vous n'auriez jamais vu cela ! C'était le maire de Givenchy-en-Gohelle qui s'occupait du Schéma de cohérence et d'organisation territoriale pour notre agglomération. Vous voyez que là aussi, il y a eu une évolution très forte.

Monsieur le président a parlé au début d'un puzzle fragile. Je ne crois pas que ce puzzle est fragile. Il le sera si nous restons chacun sur nos idées préconçues, nos

compétences et nos territoires. En revanche, si nous parvenons à nous rassembler et à avoir comme socle M. SUBILEAU, ce sera positif. Car si j'ai bien compris, nous nous appuyons sur lui pour essayer d'écrire quelque chose ensemble. Une fois que nous l'aurons fait, la moindre des choses sera de nous y tenir. En effet, nous ne sommes pas toujours exempts de reproches dans ce domaine. Ce qui a été dit un midi, un jour ou un soir n'est plus la vérité du lendemain puis est repris le surlendemain... Cela engendre tout de même une perte d'énergie en ligne énorme.

Je suis tout à fait enthousiaste à l'idée d'entrer dans Euralens. Euralens est un fédérateur de projets, un accélérateur de projets. J'en suis conscient. Une communauté d'agglomération ne peut pas tout faire. Il faut aussi qu'elle ait ses limites. Il y a d'abord celles, bien connues de chacune et chacun d'entre nous, qui sont budgétaires. D'autre part, une communauté d'agglomération peut très bien faire son travail sans être constamment sur la première page des magazines ou dans les médias, n'est-ce pas M. DEPREZ ? C'était pour répondre à votre communiqué. Communiquer n'est pas un gros mot, certes, mais je considère que j'ai autour de moi des élus capables de porter le message aussi bien que le président de la Communauté d'agglomération.

M. LE PRESIDENT.- Merci. Madame le préfet, votre premier grand discours sur Euralens.

Me PETONNET.- Je tiens à affirmer que l'État est profondément convaincu qu'il faut que ce projet marche. C'est un projet exceptionnel et c'est une chance, même si la chance se construit. Sous votre pilotage et avec la collaboration de tous, cela devrait marcher. Bien entendu, l'État participera à Euralens mais pas en tant que membre fondateur. En effet, l'État ne participe jamais en tant que membre fondateur aux associations loi 1901. En revanche, il aura un statut dit d'observateur. C'est-à-dire qu'il sera systématiquement présent. Le préfet de région m'a missionné pour fédérer l'ensemble des services de l'État autour de ce projet et pour le représenter. L'État dépensera beaucoup d'énergie pour qu'Euralens soit une réussite.

(Applaudissements.)

M. LE PRESIDENT.- L'État est à nos côtés. N'oubliez pas la cotisation. Nous n'avons pas réagi même si cela semblait un peu élevé mais vous dites ce que vous avez à dire. La matière grise passera par la Mission bassin minier. La Mission bassin minier est la matière grise du projet.

M. ALEXANDRE.- Et l'État, c'est l'énergie !

M. LE PRESIDENT.- L'État, c'est l'énergie douce.

M. DELCOURT.- Et durable !

M. LE PRESIDENT.- Y a-t-il d'autres questions ? Gilbert ?

M. ROLOS.- Ce n'est pas une question mais une constatation. J'ai vu récemment dans la presse locale que le Louvre était au cinquième rang des préoccupations des habitants du secteur de Lens. Je pense qu'il faut y faire très attention. Depuis le début, nous souhaitons faire en sorte que le Louvre soit à la région lennoise ce que Guggenheim a été à Bilbao. Aujourd'hui, et c'est très bien, tous les élus municipaux se sont prononcés avec enthousiasme mais je pense qu'il faut associer très rapidement notre population à ce projet. Si nous n'avons pas la population avec nous, il risque d'être très long à démarrer.

Il faut maintenant faire connaître Euralens. J'ai eu l'idée, par exemple, d'une exposition itinérante. Peut-être le Conseil régional pourrait-il s'en occuper ? Cette exposition circulerait de commune en commune et je suis à peu près convaincu que les

maires qui ont donné aujourd'hui leur adhésion se feront un plaisir de militer ainsi, afin qu'Euralens et le Louvre-Lens soient une réussite.

Enfin, je vous transmets une information, Monsieur le président. Vous avez confié à la Mission bassin minier la recherche d'un maître d'œuvre. Nous avons reçu aujourd'hui une réponse, celle de M. SUBILEAU. Nous n'en avons pas eu d'autres, ce qui signifie que même s'il n'y en a qu'une, elle est forcément recevable.

M. LE PRESIDENT.- Merci M. ALEXANDRE ?

M. ALEXANDRE.- En écho à ce que vient de dire Gilbert ROLOS, j'aimerais que chacun comprenne que mon allocution de tout à l'heure n'était pas une allocution de circonstance. Le message que Gilbert ROLOS retranscrit ici est que la population ne semble pas avoir parfaitement perçu l'importance d'Euralens. Je vais donc revenir sur le cas des personnes handicapées. Ces personnes rencontrent quotidiennement des difficultés d'accès partout. Cela est vrai pour La Poste, les services publics, la banque... Même si on a beaucoup fait dans ce domaine, même si les maires et les entreprises font encore des efforts considérables, la situation reste très difficile. Par exemple, les cabines téléphoniques ne sont pas adaptées.

C'est en conscience que le Conseil d'administration, sachant que cette réunion allait se dérouler aujourd'hui, a délibéré pour faire partie du dispositif initial concernant le Louvre. Ces personnes sont défavorisées, oubliées, souvent négligées voire méprisées mais leur approche de la culture est toujours très respectueuse et elles sont sensibilisées à cette façon d'accéder à la culture. C'est donc unanimement que les parents, qui sont les autres membres de cette administration, ont émis un vote favorable. Ce n'est pas une décision de circonstance. C'est tellement difficile ailleurs que si on peut penser à ces personnes dès l'origine d'un projet, c'est plus efficace que d'y penser après.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr. Merci.

Concernant le sondage, je vous rappelle qu'à Bilbao, il a fait ressortir 70 % d'avis défavorables au Guggenheim, dès l'origine et jusqu'au jour de l'ouverture du musée. L'opinion a toujours été négative sur ce projet, qui semblait ne pas répondre aux difficultés économiques de la ville. La courbe s'est ensuite inversée puisqu'ils ont réussi leur pari. Ils l'ont réussi symboliquement, avec le geste architectural, et concrètement, avec le développement économique et l'arrivée de trois millions de personnes par l'aéroport. Pour nous, le sondage de la *Voix du Nord* est assez intéressant car il montre tout de même une majorité favorable, certes sans excès et sans enthousiasme débordant, mais qui juge qu'Euralens peut être important pour la Région.

En même temps, on voit bien que la population évolue et qu'elle souhaite que la région devienne la région des entreprises et de la recherche. Même dans le Nord-Pas-de-Calais, le virage de l'économie et de la connaissance est pris. Face au grand stade, et à juste titre comme pour le Louvre, notre population dit : « Ce ne sont pas les stades qui feront la région » mais parmi les personnalités qui représentent le Nord-Pas-de-Calais, Franck RIBERY est quatrième.

La population est pleine de nuances et d'intelligence collective. Bien entendu, ce ne sont pas des stades qui feront les régions mais des émotions vécues dans les grands stades, directement ou indirectement. Ceux qui incarnent les couleurs des grands stades et des grandes équipes sont aussi perçus comme des ambassadeurs de la région, des marqueurs d'identité. J'espère que pour le Louvre, nous arriverons au même résultat.

Est-ce que quelqu'un souhaite encore prendre la parole ?

M. DELCOURT.- Juste un mot, Monsieur le président, sur ce sondage. Vous avez donné votre point de vue. Personnellement, je trouve que le résultat du Louvre-Lens est plutôt bon compte tenu du fait que nous n'avons rien caché – ni vous, ni les autres élus, ni moi-même au plan local – quant à la difficulté de ce dossier alors que nous étions en période électorale. On peut donc comprendre que la population ait pu hésiter à un moment donné car vous n'avez pas biaisé. Après avoir échangé, vous avez clairement annoncé : « Si cela va trop loin, il vous faudra choisir. » Pour l'heure, il ne s'est encore rien passé et je trouve ce résultat plutôt encourageant. Le plus beau, c'est de voir le site de l'École du Louvre complet alors que nous avons fait une communication extrêmement modeste. Ce sont des exploits bons pour demain, compte tenu de ce que l'on vient de voir.

M. LE PRESIDENT.- Le Conseil d'administration aura 24 membres. Nous vous ferons des propositions la prochaine fois. Bien entendu, au-delà des 24 membres du CA, il y aura autant d'associés que de demandes. Encore une fois, je répète qu'il n'y a aucun enjeu de pouvoir, aucun enjeu qui justifierait qu'Euralens ne soit pas totalement le reflet de celles et ceux qui veulent bouger pour ce projet.

Avons-nous terminé ? Est-ce que nous y allons ?

(Approbaton de la salle.)

M. DORÉ.- Le Racing club de Lens s'inscrit avec beaucoup d'enthousiasme dans cette dynamique. Je vais utiliser une phrase forte : « Avec l'enthousiasme, il y a des résultats et sans enthousiasme, il n'y a que des alibis. » J'ai le sentiment que ce soir, il n'y a plus d'alibi. J'aimerais reprendre le slogan qu'on entend souvent dans les tribunes de Bollaert : « Tous ensemble ! » C'est aussi une phrase forte qui devrait être associée à Euralens. Si, tous ensemble, nous arrivons à bâtir quelque chose de fantastique, ce sera pour la dynamique de la Région. Tant mieux.

M. LE PRESIDENT.- Première division ?

M. DORÉ.- Pour cela, il faudrait un grand stade pour le Racing club de Lens.

(Rires.)

M. LE PRESIDENT.- Merci à tous.

(Applaudissements.)

(La séance est levée à 17 heures 30.)